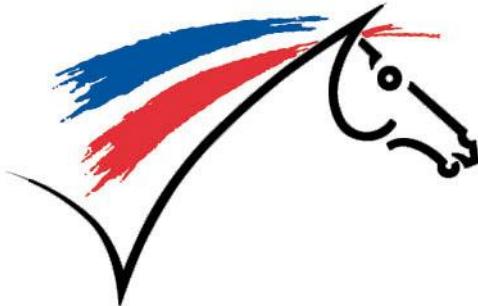


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENT

Challenges Départementaux

C.S.O. Grenoble Agglo & C.S.O. Nord Isère

2026

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

E-Mail : cdei038@gmail.com

Cyril Coeur : 06.10.25.53.09 & Sylvain Thomas : 06 08 89 33 13

Philippe Wendling : 06.81.58.72.87 Maud Briand : 06.86.90.15.11 Sharon de Pindray : 06.04.65.66.28

Challenges Départementaux Club-Poney 2024-2025

1. Préambule :

Le Comité Départemental Equitation de l'Isère organise deux circuits de concours dénommés « Challenge CSO Grenoble-Agglo, Challenge CSO Nord-Isère ». Ces compétitions sont mises en œuvre par les Clubs Organisateurs avec le partenariat du Comité Départemental, des selleries PADD (Partenaire Principal) et Planète Équestre.

Les étapes des deux Challenges pour 2026 sont comme suit :

Le Challenge Agglo :

- 29 Mars 2026 – Centre Hippique des Alpes à Saint Ismier (Circuit Départemental Club)
- 26 Avril 2026 – Etrier du Dauphiné à Echirolles (Circuit Départemental Poney)
- 03 Mai 2026 – Ecuries du Manoir à Brié et Angonnes (Circuit Départemental Poney)
- 31 Mai 2026 – Centre Equestre du Rif à Tullins (Circuit Départemental Poney)
- 13 & 14 Juin 2026 – Club Hippique des 4 Fers à Notre Dame de Mésage (FINALE)
(Circuit Départemental Club)

Le Challenge Nord Isère :

- 19 Octobre 2025 – Ecuries du Manège Enchanté à Montagnieu (Circuit Départemental Poney)
- 22 Mars 2026 – Centre Equestre de Faramans à Faramans (Circuit Départemental Club)
- 05 Avril 2026 – Club Hippique Viennois – Les Charmilles à Vienne (Circuit Départemental Club)
- 26 Avril 2026 - Centre Equestre Les Grandes Marques à Saint Savin (Circuit Départemental Poney)
- 07 Juin 2026 – Club Hippique de Taravas à Bellegarde Poussieu (FINALE)

2. Règlements Généraux : Cf → Règlement CSO sur ffe.com

3. Ouverture des épreuves (Règlement CSO)

Les épreuves concernées pour les challenges :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| • Club 3 | • Poney 3 |
| • Club 2 | • Poney 2 |
| • Club 1 | • Poney 1 |
| • Club élite | • Poney élite |

Les épreuves Poney sont ouvertes aux poneys B, C, D.

4. Participation Cavaliers :

- a) Les cavaliers doivent être titulaires de leur licence fédérale ‘Compétition’ en cours de validité.
- b) Les classements des Challenges sont réservés aux cavaliers licenciés en Isère et engagés par un Club Isérois.
- c) Un cavalier ne peut pas être classé dans 2 catégories différentes dès lors qu'il a 2 participations (départ pris) dans des épreuves de catégorie supérieure. Il peut cependant participer en catégorie inférieure sans pouvoir figurer au classement final.
- d) Les cavaliers doivent participer à 3 étapes minimum pour pouvoir figurer au classement final.
- e) Un cavalier ne peut pas être classé dans les deux Challenges dans la même année.

5. Mode d'attribution des points :

- Les 20 premiers cavaliers de chaque épreuve marquent des points.
- Le premier cavalier ayant terminé l'épreuve reçoit autant de point que le nombre de cavaliers figurant au classement final (les disqualifiés ne comptent pas), avec un maximum de 20 points, le 2ème 1 point de moins et ainsi de suite, jusqu'au 20^{ème} cavalier qui marque 1 point.
- Dans le cas où un cavalier monte plusieurs chevaux ou poneys dans la même épreuve, seul le meilleur classement lui rapportera des points.

Attention !!!

- Challenge Grenoble Agglo : Le classement général prendra en compte tous les résultats.
- Challenge Nord Isère : Le classement général ne prendra en compte que les 4 meilleurs résultats de chaque cavalier.

Spécificités du Challenge Nord Isère :

*** Un classement « Par Équipes » est mis en place sur toutes les étapes du Challenge Nord Isère.**

- ✓ Les clubs peuvent déclarer 2 équipes par étape
 - 1 en Poney : 2 cavaliers en P3 et 2 cavaliers en P2
 - 1 en Club : 2 cavaliers en Club 3 et 2 cavaliers en Club 2
- ✓ Les équipes peuvent être différentes à chaque étape
- ✓ Les équipes sont à déclarer au plus tard le vendredi précédent l'étape
- ✓ Le calcul : le score de chaque cavalier est additionné donnant lieu à un total pour l'étape (Pour les cavaliers qui seraient éliminés et afin de ne pas éliminer les équipes, leur score est calculé en prenant le plus mauvais score de l'épreuve plus 10 pts.)
- ✓ Le Classement Final se fera en additionnant les 4 meilleures étapes

*** Challenge « Indices 4 » (Partenaire : Sellerie Planèt'Équestre)**

Afin de donner le goût de la compétition aux plus jeunes cavaliers, il est mis en place un Challenge spécifique pour les cavaliers Club 4 et Poney 4.

- ✓ Les cavaliers doivent avoir le Galop 3 **maximum**.
- ✓ Les cavaliers ne pourront avoir plus de 2 participations à des épreuves à l'indice supérieur.
- ✓ Les cavaliers primés auront un minimum de 3 parcours sans faute dans leur catégorie sur au moins 3 étapes différentes.

6. Déroulement des Challenges :

- Le classement provisoire, sera affiché à chaque étape support du Challenge.
- Les cavaliers doivent avoir participé à trois étapes à minima pour prétendre au classement au général.
- En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière étape, le meilleur résultat lors de la finale déterminera le classement définitif.

7. Remise des Prix des Challenges

Le Comité Départemental Équitation et les partenaires récompenseront les 3 premiers classés des épreuves Poney 3, Poney 2, Poney 1, Poney Élite et Club 3, Club 2, Club1, Club Élite à l'issue du classement final.

Les trois premiers de chaque catégorie recevront des Bons Cadeaux PADD d'une valeur de 200€ + un tapis CDE Isère pour le 1^{er}, un Bon d'Achat de 100€ pour le 2^e, un Bon d'Achat de 50€ pour le 3^e. La sellerie PADD participera également avec la remise de goodies.

Lors des Remise des Prix Finales (même s'ils ne participent pas à la dernière étape) **la présence des classés est obligatoire** afin de se voir remettre leurs prix. (Si le cavalier vient à pied il doit prévenir le vendredi précédent la finale.)

La remise des prix se tiendra en présence d'un membre du Comité, et **les cavaliers devront OBLIGATOIREMENT être en tenue de concours.**

8. Réclamations :

Attention !

Pour être prise en compte, toute réclamation doit se faire auprès du CDE par l'intermédiaire d'un responsable du club engagé.

(Aucune réclamation ne sera prise en compte si elle provient d'un cavalier ou d'un parent.)

9. Non-respect des règlements (Fédéral & Challenges)

Tout acte qui ne respectera pas les règlements, qu'il soit commis par le cavalier ou par son entourage, conduira à l'exclusion du Challenge.

10. Obligations du Club Organisateur :

- Incrire dans son programme les épreuves types « Challenge Grenoble Aggro, étape n° XX» ou « Challenge Nord Isère, étape n° XX».
- Le Président du Jury, le Chef de Piste ainsi que le Commissaire au Paddock doivent être des officiels de compétition inscrits sur les listes de la FFE.
- Le chronométrage doit être **électronique** et agréé par la FFE.
- Le chef de piste doit prévoir au moins **3 changements de piste** au cours de la journée de concours.
- Affichage obligatoire du classement précédent fourni par le club organisateur.
- Les Remises des Prix doivent se dérouler avec les supports de communication du CDE (banderoles, plaques, oriflammes) mis à disposition par le CDE.
- Prévoir un emplacement dédié et adéquat pour les stands des partenaires du CDE.
- Prévoir un partenariat avec le photographe du concours pour qu'il s'engage à transmettre gracieusement au CDE les photos prises lors des remises de prix support du Challenge.
- Prévoir une communication auprès des médias (photos, présence du logo du CDE sur les supports de communication, etc.... à transmettre au CDE Isère).
- Le concours « Challenge » ne doit pas être combiné avec un concours d'une autre discipline.
- Les épreuves support des Challenges doivent être des épreuves **Grand Prix**.
- Les épreuves Préparatoires doivent être courues avant le début des épreuves inscrites dans le programme « Challenge » du concours Officiel.
- Reversement de **1,00 € par engagement dans les épreuves support de Challenge** au Cde Isère dans la semaine qui suit le concours.
- **Les résultats doivent IMPÉRATIVEMENT être transmis au SIF et au CDE le lundi suivant la compétition.**

L'avant programme de votre DUC doit mentionner dans la rubrique « Infos détaillées :

- Challenge CSO Grenoble Aggro ou Challenge CSO Nord Isère
- Nature des épreuves support du challenge (Club 1GP, Poney 3GP, etc.)
- Le Classement provisoire du Challenge

11. Obligations du CD Équitation Isère :

- Le CDE fournira au Club organisateur le dernier classement provisoire en cours, pour affichage.
- Le CDE fournira pour la Remise des Prix : flots et bons d'achat.
- Le CDE assurera la promotion des concours faisant partie des Challenge sur les supports média.
- Le CDE publiera les classements mis à jour après chaque concours des Challenges.

12. Obligation des clubs participants

- Informer ses cavaliers des différents points de ce règlement
- Veiller à la bonne connaissance des cavaliers des règlements FFE
- Veiller à la bonne conduite de ses cavaliers ainsi que de leurs entourages pendant les concours supports de Challenges

13. Conclusion

Le CD Équitation Isère se réserve le droit d'adapter ce règlement en cours d'année. Le règlement officiel de la F.F.E. est appliqué pour toutes modalités d'ordre technique.

**Lors des épreuves du challenge, les cavaliers et coachs se doivent d'être bienveillant et de respecter l'intégrité physique et mentale du leurs équidés et de leurs concurrents.
En cas de non-respect de cette obligation, le CDE se réserve le droit d'éliminer le cavalier.**

⌚ La notion de « **convivialité** », très prisée dans nos « Challenges et Championnats », désigne « *le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne relation, un partenariat et un outil commun et réciproque, un échange sincèrement amical autour d'une table* ».

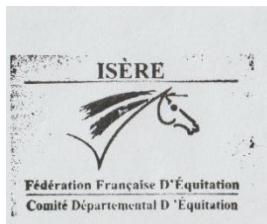
Fait à Jarrie le 23 décembre 2025

Signé à

le

Lu et approuvé

(Signature, précédée de la mention
« Lu et approuvé »)



Cyril CŒUR, Président CDE Isère